

Référence : TG ASA 16/2018.009

Son Excellence Aung San Suu Kyi
Conseillère spéciale de l'État, Ministre des Affaires
étrangères et Porte-parole de la Présidence
Office No. 9, Nay Pyi Taw
République de l'Union du Myanmar

11 novembre 2018

Chère Aung San Suu Kyi,

Il y a neuf ans, Amnesty International vous a décerné sa plus prestigieuse distinction, le prix Ambassadeur de la conscience. Lorsque nous vous avons remis cette récompense, vous étiez « un symbole d'espoir, de courage et de défense inépuisable des droits humains, non seulement pour le peuple du Myanmar, mais aussi pour les citoyens du monde entier ».

En tant qu'Ambassadrice de la conscience d'Amnesty International, nous espérons que vous continueriez d'user de votre autorité morale pour dénoncer l'injustice où qu'elle se manifeste, et pour le moins au Myanmar.

Au lieu de cela, nous sommes à la fois inquiets et déçus par votre trahison manifeste et persistante des valeurs fondamentales que vous avez défendues pendant des décennies. Vous avez choisi d'ignorer et d'excuser la violente répression et les crimes contre l'humanité commis par l'armée contre les Rohingyas et les minorités dans l'État kachin et le nord de l'État chan, et votre bureau s'est employé à soustraire l'armée à un examen international et à l'obligation de rendre des comptes. En outre, nous sommes consternés par les discours de haine qu'a tenus votre gouvernement à l'égard des minorités, encourageant au lieu de freiner la discrimination et l'hostilité. En tant qu'organisation ayant œuvré sans relâche à votre libération – et à la libération de tous les prisonniers d'opinion au Myanmar – nous déplorons vivement que votre gouvernement n'ait pas abrogé ou modifié les lois répressives, mais s'en soit servi pour restreindre la liberté d'expression et arrêter et emprisonner des défenseurs des droits humains, des journalistes et des militants pacifiques.

Aujourd'hui, nous sommes profondément déçus que vous ne soyez plus un symbole d'espoir, de courage et de défense inépuisable des droits humains. Incapables de justifier le maintien de votre statut de lauréate du prix d'Ambassadrice de la conscience, c'est avec une grande tristesse que nous vous le retirons par la présente. Nous l'annoncerons publiquement dans deux jours, le 13 novembre.

Nous restons inébranlables dans notre engagement à garantir que tous les citoyens au Myanmar puissent exercer leurs droits librement, dans la dignité et en toute égalité.

Veuillez agréer l'expression de ma haute considération,

Kumi Naidoo
Secrétaire général